

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2016/046 Paraphe : 
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DC2016/28</i>	

Nombres de membres :

En exercice : 125

Présents : 81

Votants : 89 (dont 8 pouvoirs)

POUR : 89 (100 %)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le trente et un mars deux mille seize, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 23/03/2016

M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames Martine BAUDART, Agnès BEGNY, Régine BRUSA, Pauline COSSON, Josette COURAULT, Béatrice FABRITIUS, Marie-Hélène FOURCART, Ghislaine JACQUET, Patricia LESUEUR, Pascale MELIN, Agnès MERCIER, Françoise PAYEN, Chantal PIEROT, Suzanne RAULIN, Andrée THOMAS et Messieurs Michel ADIN, Régis BARRE, Patrick BEBIN, Tony BESANCON, Bernard BIENVENU, Guy BOIZET, Daniel BOUILLON, Jacques BOUILLON, Mathieu BOUILLON, Patrick BROUILLON, Jean BROYER, Roland CANIVENQ, Francis CANNAUX, Dominique COLSON, Gilles COLSON, Claude DEBOURCES, Gérard DEGLAIRE, Pierre DEMISSY, Yann DUGARD, Philippe ETIENNE, Patrice FERON, Vincent FLEURY, Hervé FREY, Bernard GIRONDELOT, Gérard GOBERT, Olivier GODART, Antonio GOMES, Jean-Baptiste GOMEZ, Jacques GROSSELIN, Bertrand HAULIN, Eric HAULIN, Philippe HENRY, Benoît HUREAU, Bruno JUILLET, Jean-Michel LACATTE, Dominique LAMY, Jacques LANTENOIS, Patrick LESOILLE, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Raoul MAS, Jean-Philippe MASSON, Frédéric MATHIAS, François MEENS, Michel MEIS, Jean-Claude MULLER, Christian NICOLITCH, Daniel NIZET, Jacky NIZET, Denis OUDIN, Hubert OUDIN, Ludovic PHILIPPE, Florent PIERSON, Francis POTRON, Patrick RACOUR, Olivier RAULET, Damien RENARD, Jean-Pol RICHELET, Francis SIGNORET, Benoît SINGLIT, Gérard SOUDANT, Vincent THIERION, Dominique THOREL, Lionel VAIRY, Bruno VALET, Jean-Claude VIELLARD.

Représentés : Madame Isabelle BECHARD donne pouvoir de vote à Monsieur Michel ADIN, Madame Magali ROGER donne pouvoir de vote à Monsieur Yann DUGARD, Monsieur Claude ADAM donne pouvoir de vote à Monsieur Jean BROYER, Monsieur Dominique CARPENTIER donne pouvoir de vote à Madame Françoise PAYEN, Monsieur Jean-Pierre CORNEILLE donne pouvoir de vote à Monsieur Guy BOIZET, Monsieur Dominique DANNEAUX donne pouvoir de vote à Madame Chantal PIEROT, Monsieur Jean-Yves PIC donne pouvoir de vote à Monsieur Philippe ETIENNE, Monsieur Guillaume QUEVAL donne pouvoir de vote à Monsieur Benoit SINGLIT.

OBJET : AFFECTATIONS DES RESULTATS

VU l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et l'instruction comptable M14 ;

VU les états de restes à réaliser au 31 décembre 2013,

VU les articles L.2311-5 et R.2311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT l'approbation des comptes administratifs 2015 du Conseil Communautaire par délibérations N° DC2016/021.à DC2016/027 et considérant les résultats antérieurs reportés des différents budgets de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise,

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté DECIDE d'affecter aux budgets 2016 suivants les résultats de clôture cumulés au 31 décembre 2015 comme suit :

Budget Déchets Ménagers

Compte 002 : Recettes de fonctionnement- Excédent de fonctionnement reporté : 639 812.17 €

Compte 001 : Recettes d'investissement-Excédent d'investissement reporté : 413 059.90 €

Budget Parc Argonne Découverte

Compte 002 : Dépenses de fonctionnement- Déficit de fonctionnement reporté : 334 573.47 €

Compte 001: Dépenses d'investissement - Déficit d'investissement reporté : 4 013.66 €

Budget PAE Buzancy

Compte 001: Recettes d'investissement-Excédent d'investissement reporté : 140 292.60 €

Budget ZAE Vouziers

Compte 002 : Dépenses de fonctionnement- Déficit de fonctionnement reporté : 299.15 €

Compte 001: Recettes d'investissement- Excédent d'investissement reporté : 60 938.78 €

Budget Piscine

Compte 002 : Recettes de fonctionnement – Excédent de fonctionnement reporté : 251 255.90 €

Compte 001: Dépenses d'investissement- Déficit d'investissement reporté : 1 152 655.10 €

Budget Bâtiment d'entreprise

Compte 002 : Dépenses de fonctionnement – Déficit de fonctionnement reporté : 25 212.27 €

Compte 001: Dépenses d'investissement- Déficit d'investissement reporté : 98 481.66 €

Budget Budget général

Compte 002 : Recettes de fonctionnement- Excédent de fonctionnement reporté : 6 299 181.98 €

Compte 001: Dépenses d'investissement- déficit d'investissement reporté : 315 436.49 €

Compte 1068 : Dépenses d'investissement – Excédents de fonctionnement capitalisés : 315 436.49 €

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,
Francis SIGNORET

Par délégation, le 1^{er} vice-Président
Yann DUGARD